

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du comité départemental de la retraite sportive du Gard

Qui s'est tenue le jeudi 13 novembre 2025 salle de l'herboux à Calvisson

Présidents présents: Christian Aigon -Jean-Paul Bastard - Patrick Rabin -Didier Dupont- Jean-Paul Fabre - Jean-Marie Serveille - Jean-Pierre vernier - Lyonel Veyrier.- Denis Peraldo

Comité Directeur présents: Beau Marie- Buquet Violaine- Delrieu Bernard - Simone Gautheron - Philippe Laynaud -Dominique Lequertier-Alain Martinon - Myriam Paumel - Annie Soussaya - Toulmonde Nicole -Patrick Viciana - Gisèle Villaret

Comité Directeur absents excusés: Christian Pellier

Adhérents: 6 membres des clubs

A 9h 30 après un café d'accueil offert et servi par le club de Calvisson, le quorum étant atteint le président Alain Martinon déclare ouverte l'assemblée générale 2025. Il remercie la mairie de Calvisson pour le prêt de la salle et Jean Paul Bastard et son équipe pour l'organisation



Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de l'AGO du 18 novembre 2024
- Rapport moral A. Martinon
- Rapport d'activité S. Gautheron
- Rapport financier A. Martinon et A. Soussaya
- Point sur la Formation ANI et PSC1 P. Viciana P. Laynaud
- Questions diverses



Rapport Moral 2024/2025

- Comment va le Coders 30 ?
- Année 2024/2025 année élections
- News FFRS

Bonjour à tous

Comment va le CODERS du Gard ? je dirai plutôt bien :

- 3100 licenciés 1 er département en Occitanie en proportion de sa population, et nous en deçà des besoins des séniors car certains clubs ont mis en place des « jauges » d'inscriptions car ils ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour satisfaire toutes les demandes, ou pas assez d'animateurs pour encadrer leurs activités.
- nous avons prêt de 230 animateurs toutes disciplines confondues
- plus de 150 bénévoles engagés dans la gouvernance des clubs
- 3 médecins fédéraux
- 4 instructeurs

Tout cela grâce à vous et à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et toute leur humanité pour des pratiquent sportives qu'ils encadrent le tout dans une grande convivialité.



L'année 2024/2025 a été marquée par un renouvellement des instances dirigeantes du comité directeur du Coders à la précédente AG à Ales. 4 personnes n'ont pas souhaité renouveler leur mandat (Dominique Chariadia, Christian Sanch, Yvette Simon, Dominique Loy) par contre nous avons accueilli 6 nouveaux membres (Marie Beau, Violaine Buquet, Bernard Delrieu, Jean Claude Gaillard, Anne Marie Lamouroux, Nicole Toulmonde).

Nous avons enregistré 2 démissions (JC Gaillard, Olivier de Carvalho)

Au cours de cette année nous avons participer à toutes les AG des clubs pour être au plus près de leurs préoccupations même si nous n'avons pas toujours la réponse à toutes les questions et avons également participé à l'Ag extraordinaire de la FFRS du 23 mai 2025 portant essentiellement sur l'augmentation de ses ressources financières par la cotisation de 2€ par an sur la durée de la mandature jusqu'en 2028. Cequi reste très raisonnable

Un calcul approximatif de la valeur du bénévolat montre que si nous devions solliciter des professionnels pour animer nos activités la cotisation serai d'environ 400€

Cette année sportive a été marquée par le feuilleton des négociations avec la direction du centre de Méjannes sur les conditions financières d'accès au centre, qui à ce jour ne sont toujours pas stabilisées.

Je rappelle qu'en 2023 la journée nous été facturée 18€/personne le Coders participait à hauteur de 3€, soit 15€/ personne, en 2024 le tarif est passé à 24€, soit plus de 40% d'augmentation, le Coders a porté sa participation à 4€ soit 20€/ personne. Aujourd'hui on nous propose 26€

...ou vont-ils s'arrêter?



Je vais reprendre mon bâton de pèlerin pour rencontrer les élus du Conseil Départemental et voir avec eux les pistes d'un accord compatible avec les ressources de nos adhérents...mais pas à n'importe quel prix

Quelques nouvelles de la FFRS, car étant élu fédéral :

- FFRS360: les inscriptions nationales se sont faites à plus de 70% sur le site avec l'aide des clubs et du siège pour certains, il faut désormais rechercher l'autonomie des adhérents et les inciter à s'inscrire seuls.
- La suite : c'est le module formation et tourisme qui sont en cours d'essai et devraient être opérationnel en mars 2026 pour la programmation prochaine.
- Un projet associatif fédéral est en cours d'élaboration et sera soumis à tous les clubs Coders, CORERS pour l'enrichir afin qu'il soit partagé par tous.

Pour terminer je voudrais remercier tous les présidents de clubs et leurs animateurs pour leur engagement dans l'organisation de nos journées thématiques, sans eux ces journées ne pourraient avoir lieu.

Je remercie également les membres du Comité directeur et surtout du bureau qui sont au quotidien à mes côtés et je souhaite que plus de membres du CD s'investissent dans nos actions.

Alain Martinon

Président du Coders 30



RAPPORT D'ACTIVITÉ (S. Gautheron)

Le CODERS du Gard continue tranquillement sa progression à savoir

2815 ADH
2875 ADH
3106 ADH
3134 ADH

Journées interclubs













TT 55 ADH

BOULES 134 MAC 67

MN 79

VELO 48

BAD 42

Le tir à l'arc a eu lieu le lundi 2 juin 2025 avec 48 participants, sous la responsabilité du club d'Olympe

Méjannes

Trois journées Coders 12/11/2024 = 145 ADH - 25/03/2025 = 149 - 10/06 = 83



Rapport financier

	Comp	ote Exploitation 2024-2025	
Dépenses du 01- 09-24 au 31-08-25	5	Produits du 01-09-24 au 31-08-2025	
5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6		1 1000115 00 01 03 2 . 00 02 05 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	
Achats Matériels	37,48€		
Aide aux CLUBS (Matériel)	0,00€		
Fourn, Administrative	803,94€		
Assurances	693,95€		
Frais Fonctionnement	2 886,64 €		
	787,22€		
Journées Thématiques	40.000.55.6		
laurráa Máionnas	10 069,55 €		6102.00
Journée Méjannes	1 058,20 €	Journées Méjannes	6193,00
Communication Dons	226,00€		
Dons	13 972,59 €		
Séjours		Séjours	14959,80
Timbres internet	158,97€	-	
Services bancaires	131,66€		
Cotisations		Cotisations	23092,69
consult	11 535,30 €		
Formations ANI,		Rembt FFRS,Corers	
PSC1	2 465,00 €	Subventions	6284,00
		Produit Financier	611,05
	44 881,50 €		
S/TOTAL		S/TOTAL	51140,54
3/10171		Produits encaissés d'avance	6009,69
		Filoduits circuisses a availee	45130,85
		Résultat	
		Resultat	249,35 €



BUDGET PREVISIONEL 2025-2026							
Dépenses		Produits					
Petits équipements	110,00						
Papeterie	400,00						
Assurances	680,00						
Journées Méjannes	8000,00	Journées Méjannes	5 000,00				
Journées thématiques	1400,00						
Déplacements	1600,00						
Frais de réunions	500,00						
PTT - Internet	250,00	Produits financiers	850,00				
Cotisations	55,00	Cotisations	23 000,00				
PSC	3000,00	Subventions	7 100,00				
Stages	15000,00	FFRS/CORERS	1 000,00				
Frais Bancaires	155,00						
Aide aux Clubs	700,00						
Dons	100,00						
Communication	500,00						
Regroupement animateur	4500,00						
Totaux	36950,00		36 950,00				



Rapport vérification des comptes 2025 du CODERS 30

Pour donner suite à la demande de Madame SOUSSAYA Annie trésorière j'ai vérifié les comptes arrêtés au 31 Aout 2025 du CODERS 30 au titre de l'exercice 2024.2025.

L'ensemble de pièces comptables, justificatives et relevés de comptes ont été mis à ma disposition à plusieurs reprises à son domicile.

Du fait d'un logiciel comptable capricieux j'ai été amené à examiner dans le détail les relevés de compte eu égard au nombre important d'écritures lié au règlement des licences par la fédération. Le contrôle des pièces de caisse a été fait par sondages.

Une première remarque liée au séjour au ski qui n'est pas équilibré. Je n'ai pas retrouvé la facture définitive de l'hébergeur. Il est indispensable de l'obtenir et d'établir un bilan précis de cette opération.

Une deuxième remarque relative au remboursement par la fédération des PSC. Aucun règlement n'est intervenu au titre de la période soit un montant de 737 euros qui a été comptabilisé dans l'attente au chapitre Produits à recevoir

Une troisième remarque concernant les libellés des opérations qui ne sont pas systématiquement notés

Sous réserve de régularisation des opérations comptables ci-dessus je déclare les comptes exacts

Fait à Marguerittes le 06 novembre 2025

Christian AIGON



Les différents rapports sont soumis au vote et validés à l'unanimité sauf le budget financier qui reçoit deux abstentions.

La décision prise lors d'une précédente réunion du CD, d'une augmentation régulière de la cotisation de 1 € tous les deux ans, sera appliquée pour 2026 afin de maintenir un équilibre financier face aux incertitudes de subvention à percevoir dans l'avenir.

Rappel : la FFRS augmente elle aussi sa cotisation de 2 € pour 2026

Journées interclubs :

Les journées Coders à Méjannes reste en suspension en attendant la rencontre des différents partenaires pour établir une convention qui fixera une fois pour toutes les conditions d'accueil financière et structurelles.

La Calmette propose ses installations pour les rencontres départementales de :

13 février 2026 badminton à confirmer

27 mars 2026 tennis de table l'activité est confiée à Nicole et Christian Toulmonde, le Coders assure l'intendance

Il a été programmé l'achat d'arcs pour le club de Méjannes qui fournit son matériel pour les journées Coders, une aide financière a été demandée à la FFRS, le Coders quant à lui prend 25 % de la facture, le reste étant à la charge du club. Les matériels obsolètes seront donnés à d'autres clubs.



Elections

Deux membres du comité directeur ont quitté leur fonction en cours d'année Jean-Claude Gaillard pour raison personnelle et Olivier de Carvalho pour cause de déménagement

Deux personnes demandent à intégrer le comité directeur du Coders il s'agit de : Christian Aigon et Christian Pernalon tous deux sont élus à l'unanimité

Un second vote a lieu pour accorder à Christian Pernalon le poste de trésorier en remplacement d'Annie Soussaya qui quittent ses fonctions. Didier Dupont se présente et est élu comme trésorier adjoint.

Formation

PSC FI 27 PARTICIPANTS
FC 35 «

24 places perdues

S'agissant du PSC FI toute absence est facturée au Coders par le prestataire à hauteur de 50 €, cette somme sera refacturée au club concerné.

ANI 45 STAGES 16 FIA

25 M2

2 FC

A partir du 1er janvier 2026 le PSC doit avoir lieu avant la FIA

Réunion des référents formation du Gard le 28 novembre 2025

2025 44 42 samité diventaux			
2025-11-13 comité directeur			Bureau
AIGON	CHRISTIAN	MRS	
BASTARD	JEAN PAUL	VSL	
BEAU	MARIE CLAUDE	ORS	
BUQUET	VIOLAINE	VISA 2000	
DELRIEU	BERNARD	VISA 2000	
DUPONT	DIDIER	SLC	
GAUTHERON	SIMONE	GCF	Secrétaire
LAMOUROUX	ANNE MARIE	SMS	
LAYNAUD	PHILIPPE	MRS	Vice-président
LEQUERTIER	DOMINIQUE	ORS	
MARTINON	ALAIN	ORS	Président
PAUMEL	MYRIAM	VISA 2000	
PELLIER	CHRISTIAN	ORS	
PERNALON	CHRISTIAN	SLC	Trésorier
SERVEILLE	JEAN MARIE	GCF	
SOUSSAYA	ANNIE	ORS	
TOULMONDE	NICOLE	ORS	
VICIANA	PATRICK	MRS	
VILLARET	GISELE	ASSC	

Alain Martinon Président Coders 30